

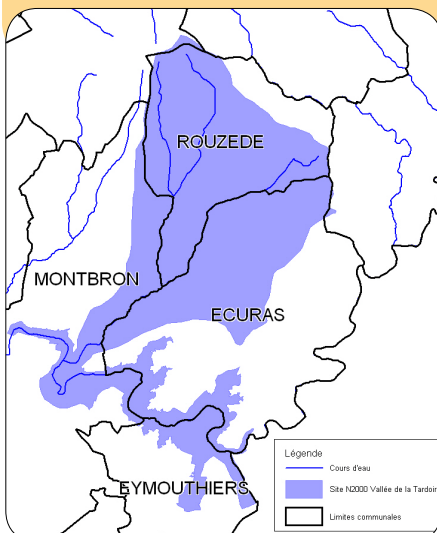


Edito

La Chambre d'Agriculture est un des acteurs incontournable des territoires ruraux. Elle œuvre depuis plusieurs années dans le développement d'une agriculture durable. Pour cela elle oriente ses actions vers les problématiques territoriales telles que la préservation de la biodiversité et développe également ses actions avec les collectivités.

Conscients des enjeux présents sur le site NATURA 2000 de la Vallée de la TARDOIRE, nous avons souhaité mettre en place une animation de proximité avec les agriculteurs, les collectivités, les associations, les syndicats, les particuliers et les administrations. Créer une dynamique favorable à la préservation des espèces et des habitats tout en maintenant les activités économiques du territoire, est le défi que nous avons souhaité relever sur ce site.

Xavier DESOUCHE
Président Chambre d'Agriculture



Auprès de chez vous

Une espèce « emblématique » du site : Le Sonneur à ventre jaune

Les vallées de la Tardoire et de la Renaudie, sont composées essentiellement de zones prairiales et boisées, mais aussi très riches en réseau de mares. Ce site est donc majeur pour le Sonneur. Le Sonneur à ventre jaune fait partie des batraciens à forte valeur patrimoniale, cumulant les statuts de protection. C'est une espèce discrète, de petite taille (<5cm) et bien camouflée. Depuis le début des années 1990, une trentaine de stations à Sonneur a été découverte en Charente. La majorité d'entre elles sont constituées de petites populations, souvent de moins de 10 individus. Néanmoins, certaines peuvent atteindre plus de 40 individus. C'est une espèce pionnière parfaitement adaptée aux milieux temporaires. Les habitats qu'ils utilisent en Charente sont très variés mais le plus souvent en relation avec les milieux boisés. On le trouve ainsi dans les ornières, des suintements, des mares forestières et de lisières, fossés et abreuvoirs, anciennes carrières... Le Sonneur est très dépendant des conditions météorolo-

giques, et notamment lorsqu'il y a un déficit hydrique estival marqué.

Une reproduction difficile

Etant très actif dès le mois d'avril, la reproduction ne débute réellement qu'au mois de mai. Les mâles émettent de jour comme de nuit de petits cris plaintifs faiblement audibles. Les pontes sont déposées en grappes dans la végétation aquatique. L'éclosion et le développement des têtards sont rapides, donc bien adaptés aux conditions abiotiques des milieux temporaires. La métamorphose intervient ensuite en juillet. Depuis une dizaine d'années, les sites de présences de l'espèce sont différents, en 2011, il ne reste que moins de 5 sites où l'on retrouve le sonneur, mais avec pour certain une vingtaine d'individus.

Il faut noter que le site où l'on retrouve la plus grosse population de Sonneur, est le terrain de cross d'Ecuras. Preuve que, activités motorisés et sauvegarde des espèces sont compatibles...



© N.Choslard

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique SIAH, un nouveau partenariat

Le SIAH de la Tardoire a été créé en 1981 afin de lutter contre l'abandon des rivières. 17 communes adhèrent au syndicat, dont Ecuras, Eymouthiers et Montbron. 2 délégués par communes sont convoqués plusieurs fois par an afin de participer au conseil syndical. Les ressources financières du Syndicat proviennent des communes adhérentes et des différents partenaires (Agence de l'Eau Adour-Garonne, CG 16, Région Poitou-Charentes, Fédération de pêche et AAPPMA).

Pourquoi un syndicat ?

Le but est d'aller vers l'intérêt général avec pour enjeu le bon état écologique des cours d'eau d'ici 2015. Le syndicat se substitue aux riverains pour mener une gestion cohérente à l'échelle du réseau hydrographique. C'est par exemple assurer le libre écoulement des eaux tout en préservant la biodiversité, respecter les usages et les droits d'eau... Pour cela, le syndicat dispose d'un technicien rivière qui coordonne les actions et assure un suivi technique - administratif et financier et d'une régie qui effectue l'entretien régulier de la ripisylve et la gestion des ouvrages.

2012-2013: Année transitoire : nouveau programme et projet commun !

En 2012, un état des lieux de la Tardoire a été fait visant dans un premier temps à mieux connaître le fonctionnement de la rivière et à définir de manière précise l'état de la végétation, des ouvrages...

En 2013, une concertation est lancée pour permettre de réaliser un nouveau programme d'action. Les grands thèmes seront la gestion de l'eau à l'ensemble du bassin versant en prenant en compte les petits ruisseaux (Touille & Renaudie,...), la gestion des bords de rivière et la gestion des ouvrages.

Un projet commun entre le SIAH et la chambre d'Agriculture voit le jour. Ce projet consiste à convaincre les agriculteurs à travailler avec les 2 structures afin que les troupeaux ne descendent plus s'abreuver dans les ruisseaux. Le syndicat s'engage à poser les abreuvoirs (à adapter selon les situations) en contrepartie les agriculteurs acceptent de clôturer la bordure du ruisseau. La gestion de la clôture sera partagée, l'agriculteur entretiendra le dessous de la clôture tandis que le syndicat entretiendra la ripisylve. L'exploitant bénéficiera d'une eau de meilleure qualité et diminuera les risques sanitaires.



© SIAH - Sud Charente

Calendrier de l'animation

Septembre 2012

Lancement de l'animation du site

Dernier semestre 2012

- Rencontre des collectivités du site
- Rencontre des acteurs de la zone

Début 2013

- Partenariats avec le CETEF et le SIAH de la Tardoire
- Formation des agriculteurs

Avril-mai 2013

- Animation du programme MAEt
- Signature des premiers contrats

Juin 2013

Sortie nature avec une classe de CM2

Été 2013

Animation charte forestière

Automne 2013

Action « abreuvoir » avec le SIAH et les agriculteurs.



© SIAH - Sud Charente



Mathieu BERGERON, du CETEF de la Charente, un acteur forestier pour la vallée de la Tardoire

Depuis plus de 20 ans, les propriétaires forestiers adhèrent au Centre d'Etudes Techniques et d'Expérimentations Forestières de la Charente, et bénéficient de conseils techniques pour la gestion et la valorisation de leurs boisements, d'un appui pour les opérations de marquages et ventes de bois, de plantations de haies etc...

Les animations se diversifient : valoriser les enjeux environnementaux dans la gestion forestière, animation de la Charte forestière, diffusion d'un vadémécum « Qui fait quoi en forêt », un projet de schéma de mobilisation de la ressource forestière du Pays d'Horte et Tardoire...



©Mathieu BERGERON

Site N2000 : vallée de la Tardoire

Couvrant 30 % de la surface, la forêt présente une grande importance pour la cohésion fonctionnelle du site et pour son homogénéité paysagère. Sa vocation multifonctionnelle, telle la production de bois, les activités de loisirs, et la richesse environnementale doit être assurée par une gestion équilibrée.

Description des forêts du versant de la Tardoire :

Les peuplements sont constitués principalement de chêne et de châtaignier qui n'ont pas été exploités depuis plus de 50 ans. Leur croissance est plutôt faible car les terrains sont superficiels et souvent pentus, ce qui rend leur exploitation difficile. La tempête de 1999 a causé d'importants dégâts, qui sont depuis restés en l'état mais quelques parcelles sont encore exploitées en coupe traditionnelle de bois de chauffage. Cette forêt appartient à un grand nombre de petits propriétaires qui n'ont bien souvent pas les moyens d'exploiter leurs bois et les considèrent comme un patrimoine naturel.



©Mathieu BERGERON

Action de sensibilisation à la Charte Natura 2000 pour 2013

Pour la 2^{ème} année d'animation forestière, nous mettrons en commun nos compétences (forestière, agricole et environnemental), afin de rencontrer les propriétaires sur un secteur boisé situé entre le Maine Pachou et Empeyrat, pour les encourager à signer la Charte. Cette action est une reconnaissance de la gestion forestière locale adaptée au maintien des habitats forestiers dans un bon état de conservation. Ce secteur a été identifié en fonction des enjeux du site, et la localisation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. **L'année dernière, une quinzaine de chartes ont été signées, pour environ 20 ha de surface boisée.**

La charte n'interdit pas l'exploitation des bois. Le propriétaire maintiendra les surfaces et la nature des boisements, et les laissera en évolution libre sur les secteurs pentus, n'effectuera pas de débardage dans les zones de présence du sonneur soit de début décembre à fin juillet et laissera au sol une partie du bois mort.

Le Mot du forestier

Garder du bois mort et des vieux arbres sont nécessaires à la biodiversité en forêt

(Source Bulletin Bois et Forêts du CRPF de Poitou-Charentes)

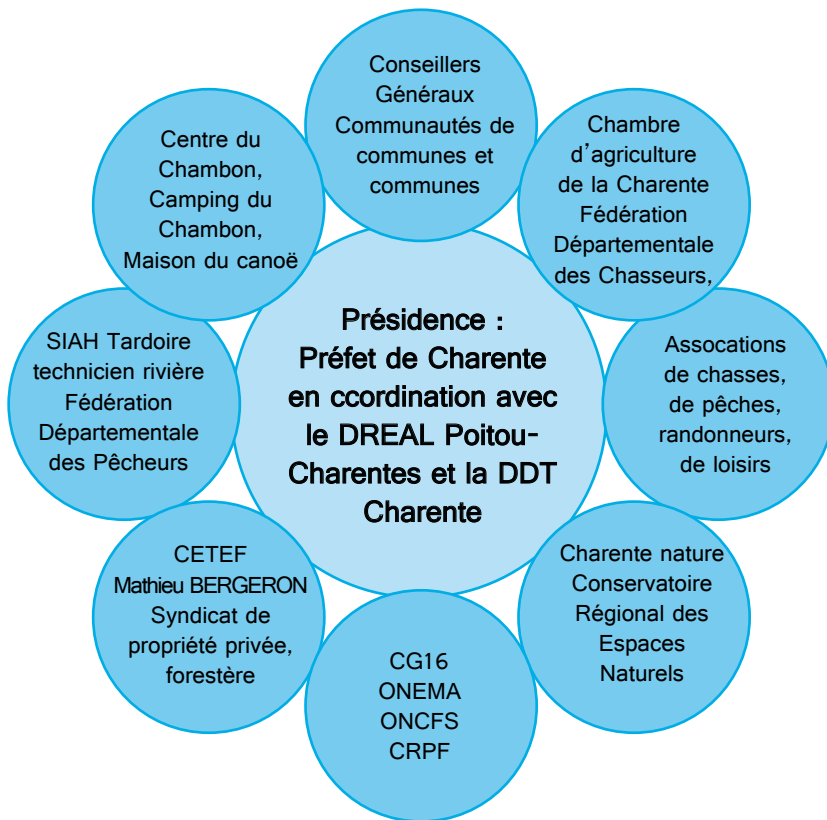
Dépérissants, sénescents ou morts, les arbres sont des milieux de vie très riches sur le plan biologique, notamment en insectes xylophages. Ce sont des habitats précieux pour des espèces souvent spectaculaires, comme le grand capricorne et le lucane cerf-volant. Les cavités, crevasses et écorces sont favorables aux oiseaux tels les pics, les rapaces nocturnes et les chauves-souris.

Quant au bois mort, il accueille une faune dense et variée de décomposeurs, animaux ou végétaux. Après plusieurs années, un arbre mort ne présente plus aucun danger de dissémination de ravageurs. On estime qu'il faut conserver 2 à 3 (jusqu'à 6)

arbres morts ou à cavités/ha pour un maintien viables des espèces vivants dans ces arbres. Le maintien d'îlots de vieillissement semble plus efficace que la conservation de quelques arbres disséminés.

Les gîtes arboricoles fréquentés par les chauves-souris sont encore mal connus ; on sait toutefois qu'elles utilisent tant les fissures que les écorces décollées et les anciennes loges de pics et autres cavités. Nombre d'espèces cavernicoles, utilisent les lisières boisées et les friches, comme terrains de chasse. On compte 20 espèces de chauves-souris en Poitou-Charentes. Elles sont très utiles au sylviculteur : plus de 6 insectes capturés en une minute, l'équivalent du tiers de leur poids en une nuit et environ 1,8 kg d'insectes mangés en une saison de chasse, pour un individu pesant quelques grammes !

Les membres du Comité de Pilotage et Partenaires



Un territoire dynamique

Des résultats probants :

Contrat Natura 2000
4 signés, 2 renouvelés

Charte Natura 2000
Plus de 20 chartes signées

MAEt
Une vingtaine d'agriculteurs
ont contractualisé **450ha**

La structure animatrice

Suite à un appel d'offre de la DREAL fin 2011, la chambre d'agriculture de la Charente a été retenue pour animer le DO-COB de la zone Natura 2000 pendant 3 années.

La Chambre d'agriculture est un établissement public dont les principaux rôles sont :

- rôle consulaire : elle représente la profession agricole et oriente le développement de l'agriculture sur les territoires.
- rôle d'intervention : elle accompagne individuellement ou collectivement les agriculteurs, les collectivités, les salariés dans différents domaines (gestion entreprise, technique de production, intégration des enjeux environnementaux...)

Fort de son expérience en développement agricole, la chambre d'agriculture réalisera une animation de proximité pour répondre aux attentes des acteurs et ainsi permettre de créer une dynamique de préservation du site.



A votre écoute : **Nicolas CHASLARD**
Tél : 05 45 24 49 95
nicolas.chaslard@charente.chambagri.fr

Qu'est-ce qu'un Document d'Objectifs (DOCOB) ?

Issu d'un dialogue entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion du site, le DOCOB contribue à l'enrichissement d'un projet de territoire pour la biodiversité, en tenant compte des aspects sociaux et économiques, dans une logique de développement durable.

Il dresse un état des lieux du patrimoine naturel, par un inventaire précis des espèces et habitats du site. Un diagnostic socio-économique comprenant l'inventaire des activités humaines de la zone est aussi réalisé afin d'analyser les effets sur les habitats et espèces. Ce diagnostic est croisé avec le diagnostic écologique pour identifier les enjeux de conservation du site et déterminer des objectifs de gestion. Des mesures de gestion sous forme « d'actions » seront définies afin de répondre aux enjeux de préservation du site. **La démarche contractuelle sera privilégiée.**

Le DOCOB devient alors le document de référence pour la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires à la conservation du site, à l'évaluation de sa gestion, et à l'évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces du site.

Les partenaires

